

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving**  
PWGSC  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5  
Bid Fax: (905) 615-2095

**Revision to a Request for a Standing Offer  
Révision à une demande d'offre à commandes**

Regional Individual Standing Offer (RISO)  
Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
Ontario Region  
33 City Centre Drive  
Suite 480  
Mississauga  
Ontario  
L5B 2N5

<b>Title - Sujet</b> TEST EQUIPMENT, CALIBRATION SERVICE	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> K3D33-111210/A	<b>Date</b> 2012-05-08
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> K3D33-111210	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>File No. - N° de dossier</b> TOR-1-34320 (016)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$TOR-016-5901	
<b>Date of Original Request for Standing Offer</b> Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-04-05	
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2012-05-22</b>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Yari, Helen	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> tor016
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (905) 615-2081 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (905) 615-2060
<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	
<b>Security - Sécurité</b> This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Acknowledgement copy required</b>	<b>Yes - Oui</b>	<b>No - Non</b>
<b>Accusé de réception requis</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer.</b> <b>Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.</b>		
<b>Signature</b>	<b>Date</b>	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
<b>For the Minister - Pour le Ministre</b>		



## ANNEXE E

### CRITÈRES D'ÉVALUATION ET MÉTHODES DE SÉLECTION - RÉVISION 1

#### 1. Évaluation technique

##### 1.1 Critères techniques obligatoires

À la date et à l'heure de clôture de la DOC, l'offrant doit :

- respecter les exigences obligatoires qui suivent;
- fournir les documents nécessaires à l'appui du respect des exigences.

Les offrants sont tenus d'indiquer en quoi ils se conforment aux exigences ci-dessous et d'identifier a section de l'offre où l'information se trouve.

		Indicate Page No..
i)	<p>Le laboratoire d'étalonnage où doit être effectué l'étalonnage doit posséder un certificat d'accréditation ISO/CEI 17025 valide pour les étalonnages de pression atmosphérique absolue sur une plage de pressions de 800 hPa à 1100 hPa. Un exemplaire de son certificat d'accréditation valide doit être soumis avec sa soumission;</p> <p><b>OU.</b></p> <p>L'offrant doit fournir la preuve que leur laboratoire est en train d'obtenir l'accréditation ISO/CEI 17025 pour l'étalonnage des dispositifs de pression atmosphérique absolue sur une plage de pressions de 800 hPa à 1100 hPa, en soumettant les documents existants, ainsi qu'un plan démontrant le processus d'obtention de l'accréditation dans les six mois qui suivent l'attribution du contrat. Des points seront attribués en fonction des documents et du plan soumis.</p>	
ii)	L'offrant doit être en mesure de prouver qu'il respecte l'incertitude de mesure, déterminée par rapport à un étalon primaire, de +/-8 Pa (2 ET) ou moins pour chaque type de baromètre étalonné.	
iii)	L'offrant doit prouver qu'il sera en mesure de respecter le délai d'exécution de 20 jours à compter de la date à laquelle les baromètres sont mis à disposition par Environnement Canada, à Toronto.	
iv)	L'offrant doit fournir une description acceptable du processus d'étalonnage qu'il prévoit utiliser pour l'étalonnage des appareils décrits plus haut; cette description doit comprendre, au minimum, l'équipement utilisé – y compris les spécifications, la configuration et la procédure d'étalonnage qui seront utilisées.	
v)	L'équipement utilisé pour l'étalonnage doit avoir une traçabilité directe aux normes d'un institut national de mesure, le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ou le National Institute of Standards and Technology (NIST).	
vi)	Laboratoire doit utiliser sur place un appareil d'essai à contrepoids.	

## 1.2 Critères techniques par points

1. Le laboratoire d'étalonnage détient actuellement un certificat d'accréditation ISO/CEI 17025 valide pour l'étalonnage de l'instrumentation pour les mesures mécaniques, dimensionnelles, ou thermodynamique. Il détient ce certificat depuis :

Maximum de 15points	1 à 2ans	5points
	3 à 5 ans	10points
	Plus de 5ans	15points

2. Le laboratoire d'étalonnage détient actuellement un certificat d'accréditation ISO/CEI 17025 valide pour l'étalonnage de la pression atmosphérique sur une plage de pression de 800 hPa à 1100 hPa.

**OU**

Le laboratoire obtiendra un certificat d'accréditation ISO/CEI 17025 valide pour l'étalonnage de la pression atmosphérique sur une plage de pression de 800 hPa à 1100 hPa dans les 6mois suivant la date d'attribution du contrat.

Un maximum de 30points	30points	Certificat d'accréditation fourni
	15 à 25points	La faisabilité du plan en vue de l'obtention de l'accréditation ainsi que l'accréditation du laboratoire dans d'autres domaines de métrologie seront évaluées selon la qualité du plan et de la documentation fournis.

3. Le nombre d'années pendant lesquelles le soumissionnaire a exploité un laboratoire d'étalonnement.

Maximum de 10points	1 à 2ans	5points
	3 à 5 ans	7points
	Plus de 5ans	10points

4. Durée depuis laquelle le soumissionnaire effectue l'étalonnage d'instruments barométriques.

Maximum de 10points	1 à 2ans	5points
	3 à 5 ans	7points
	Plus de 5ans	10points

5. Expérience du soumissionnaire dans les tests et l'étalonnage de capteurs pour la mesure de la pression absolue.

Maximum de 10points	1 à 2ans	5points
	3 à 5 ans	7points
	Plus de 5ans	10points

6. Une période de garantie offerte au-delà de la période minimum de 30jours décrite dans l'énoncé de travail sera évaluée.

Maximum de 10points	31 à 45jours	3points
	46 à 60jours	5points
	61 à 90jours	8points
	Plus de 91jours	10points

7. Une démonstration réalisable et acceptable d'un meilleur délai d'exécution que la durée minimum de 20 jours indiquée dans l'énoncé de travail sera évaluée.

Maximum 5points	Délai d'exécution de 15 à 19 jours	3points
	Délai d'exécution de 10 à 14 jours	5points

8. **L'offrant certifiée ISO 9001:2008.**  
**Maximum de 10points**      **Oui**    **10points**    **Non**    **0point**

**Maximum de points disponibles**      100 Points

**Minimum de points exigés**      60 Points

### 1.3 Évaluation financière

#### 1.3.1 Evaluation of Price

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, excluant la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée, FAB

- 1.3.2 Les offrants doivent présenter leur soumission financière en conformité avec l'annexe B - Base de paiement. Un prix doit être indiqué pour chaque article.

- 1.3.3 Les prix proposés à l'annexe B - Base de paiement serviront à évaluer ceux de la section B de l'annexe F - Exemple - Évaluation du prix. Les services de réparation ne seront pas compris dans l'évaluation des prix.

- 1.3.4 Le prix utilisé pour l'évaluation sera le prix global, lequel est calculé selon les trois étapes suivantes :

Étape 1- Le prix ferme par lot sera divisé par le nombre d'appareils par lot afin d'obtenir le prix unitaire pour l'étalonnage de chaque baromètre;

Étape 2 - Le prix unitaire sera alors multiplié par la quantité estimative de baromètres pour chaque année afin d'obtenir le prix total estimatif par année;

Étape 3 - Le prix global correspondra à la somme du prix total estimatif pour la période initiale d'environ 3 ans et du prix total estimatif pour la période de prolongation de 3 ans.

Voir l'annexe F - Exemple - Évaluation du prix pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul du prix total estimatif.

## 2. Méthode de sélection

### 2.1 Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique et du Prix

1. Pour être déclarée recevable, une soumission doit :

- (a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
- (b) satisfaire à tous les critères obligatoires; et
- (c) obtenir le nombre minimal de 60 points exigés pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques cotés.

L'échelle de cotation compte 100 points.

2. Les soumissions qui ne répondent pas aux exigences (a), (b) et (c) seront déclarées non recevables.
3. L'évaluation sera faite en fonction du meilleur résultat global sur le plan du mérite technique et du prix. Une proportion de 60% sera accordée au mérite technique et une proportion de 40 % sera accordée au prix.
4. Afin de déterminer la note pour le mérite technique, la note technique globale de chaque soumission recevable sera calculée comme suit : le nombre total de points obtenus sera divisé par le nombre total de points pouvant être accordés, puis multiplié par 60%.
5. Afin de déterminer la note pour le prix, chaque soumission recevable sera évaluée proportionnellement au prix évalué le plus bas et selon le ratio de 40%
6. Pour chaque soumission recevable, la cotation du mérite technique et la cotation du prix seront ajoutées pour déterminer la note combinée.
7. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement choisie. La soumission recevable qui obtiendra la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix sera recommandée pour l'attribution du contrat.

[Le tableau ci-dessous présente un exemple où les trois soumissions sont recevables et où la sélection de l'entrepreneur se fait en fonction d'un ratio de 60/40 à l'égard du mérite technique et du prix, respectivement.] Le nombre total de points pouvant être accordé est de 135, et le prix évalué le plus bas est de 45 000,00 \$ (45).

Méthode de sélection - Note combinée la plus haute sur le plan du mérite technique (60%) et du prix (40 %)

	<b>Offrant</b>		
	<b>Offrant 1</b>	<b>Offrant 2</b>	<b>Offrant 3</b>
<b>Note technique globale</b>	115/135	89/135	92/135
<b>Prix évalué de la soumission</b>	\$55,000.00	\$50,000.00	\$45,000.00
<b>Calculs</b>			
<b>Note pour le mérite technique</b>	$115/135 \times 60 = 51.11$	$89/135 \times 60 = 39.56$	$92/135 \times 60 = 40.89$
<b>Note pour le prix</b>	$45/55 \times 40 = 32.73$	$45/50 \times 40 = 36.00$	$45/45 \times 40 = 40.00$
<b>Note combinée</b>	83.84	75.56	80.89
<b>Évaluation globale</b>	<b>1er</b>	<b>3</b>	<b>2</b>